L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureaux 7 [illegible] rue Carondelet

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 29 NOVEMBRE.

FEUILLETON
A la Troisième Page.

CAUSERIE.

[illegible] fait en croire les nouvelles qui nous [illegible] le Nord-Ouest. Il nous pose les [illegible] dans ses mains une bande de trois ou quatre [illegible] voleurs de profession tout frais émoulus [illegible] grandes villes du Nord, qui nous ont fait [illegible] honneur de choisir notre ville pour siège de leurs opérations pendant l'hiver.

Depuis six ans, c'est la troisième invasion de ce genre que nous avons à constater, ce qui [illegible] à croire que le flan a décormais un [illegible] épidémique, et qu'il est appelé à remplacer la fièvre jaune, tout en se [illegible] tantôt par sa périodicité et ses ravages [illegible] les sessions annuelles de la soi disant Législature.

La première émigration, venue ici en 1862 avec un certain Butler, trop connu dans l'histoire comme amateur forcené de numismatique et d'orfèvrerie, a laissé ici des souvenirs qui [illegible] pas être effacés que par les déprédations du second détachement, dont l'établissement en Louisiane a coïncidé avec l'inauguration de la [illegible] commandée par Warmoth, Wickliffe, Conway et cette quatri.

Comme les membres de la confrérie actuellement en exercice sont naturellement alarmés de la concurrence et ainsi du monopole, ils se préparent, dit on, à faire un mauvais parti au renfort inattendu qui leur tombe sur les bras.

C'est sans doute en vue de répondre cette invasion imminente que Warmoth vient de recevoir des insignes redoutables d'Adjudant et d'Inspecteur-Général des milices de la Louisiane le nommé W. H. Higgins, bien connu des [illegible] confédérés qui l'ont servi en même temps que lui sous Magruder, en Virginie.

Il suppose que cette nomination n'est que le [illegible] d'une loi qui créera ladite milice, la [illegible] n'existe jusqu'à présent que dans l'imagination de Warmoth et les profondes combinaisons stratégiques de son lieutenant. Malgré les étonnantes qualités militaires dont Higgins a fait preuve, et les aptitudes tout à fait spéciales qu'il a déployées pendant la dernière guerre, il fera bien, avant d'entrer en campagne, de méditer l'histoire du Sire de Fontenoy — un héros de sa trempe! — qui commença par "partir en guerre," et comme lui aussi "finit en repentir!"

Le Moniteur officiel de la maison Warmoth, Low et Compagnie annonce que les tréteaux des saltimbanques du *Mechanics Institute* vont être transférés au local autrefois occupé par la Banque de la Louisiane, au coin des rues Royale et Conti.

Je ne voyais partout la main de la Providence, je ne demanderais qu'à gros pêcheurs habitants et les propriétaires de maisons de quartier qui [illegible] commettre pour s'attirer un si terrible châtiment. Je vois d'ici la rue Royale interdite à tous les passants qu'on fera [illegible] pour le passage de la parade, aux différents propriétaires dont on emprunte le champ. Un des propriétaires auquel on jouait un tour de [illegible] pour un parcours de huit cents [illegible] ce qui [illegible] vingt dollars par [illegible] autre son domaine moyennant 200,000 francs, le nouveau propriétaire demande que le lover [illegible] petit bout de piste soit porté à 20,000 francs et que de plus on lui paie un loyer de 2,000 fr.

Et ce qu'il y a de curieux dans cette demande, c'est qu'elle est faite par un homme qui doit sa fortune aux courses, un seul cheval, Lexington, lui a fait gagner, il y a deux ans, le prix d'un million à Liverpool.

Devant ces exigences un peu trop dures, les Anglais reculent, non par économie, mais par [illegible]. Ce qui complique la question, c'est qu'ils ne se [illegible] pas, il faudra annuler les Derby de 1869 et de 1870, car la piste étant [illegible] les conditions de la course ne seront [illegible] si bien que cette annulation [illegible] en même temps celle des paris, or, les paris du Derby, c'est une grosse affaire de [illegible] beaucoup de millions.

Les choses en seront là, [illegible] Il sera curieux de [illegible] temporaire de la dignité ou de l'intérêt [illegible]

—Tandis que les électeurs étaient [illegible] en Angleterre, Valparaiso procédait avec [illegible] à l'élection [illegible]

On vient de construire dans cette ville une [illegible] qu'on ne savait à qui consacrer. Pour trancher la question, on a mis la chose aux voix.

Voici, d'après le *Mercurio*, de Valparaiso, le résultat des élections :

Adorable Sauveur du Monde	19140 voix
La Très Sainte Vierge	4,110 "
Divers saints	264 "

En conséquence, l'église s'appellera Saint Sauveur.

LA FUREUR DES VÉLOCIPÈDES — On commence à voir à Lyon, dit le *Salut public*, des domestiques de maisons bourgeoises, envoyés en commission, parcourir les rues sur des vélocipèdes, portant en croupe un ou plusieurs paquets.

A Paris, des facteurs de commerce, portant sur leurs emplettes les noms des maisons dans lesquelles ils sont employés, circulent en vélocipèdes pour aller porter à domicile des marchandises.

Les paquets disposés avec soin, sont placés, en partie maintenus derrière et devant le vélocipède, mettant pied à terre devant chaque [illegible] à affaire, remet le paquet à l'adresse indiquée.

A Copenhague, lisons-nous dans la *Petite Presse*, on fabrique des vélocipèdes avec rainures en acier sur le modèle des patins. Ces vélocipèdes sont destinés à effectuer de longs trajets sur les glaces.

On prétend que l'application de ce nouveau système de locomotion est appelé à rendre de grands services aux habitants des îles de Fionie, de Langeland, de Bornholm, de l'archipel danois, de l'Islande, etc., forcés pour transporter leurs denrées et leurs approvisionnement, de charger sur leurs épaules de longues fardeaux.

Une caisse, placée derrière le vélocipède, permettra de recevoir tout ce que l'on jugera nécessaire à son voyage.

Une jeunes gens de bonne famille se proposent de faire l'essai de cette nouvelle invention, afin d'établir la comparaison de vitesse avec les [illegible]

Si l'on obtient une plus grande rapidité, le patin ne sera plus qu'un objet d'exercice et d'agrément sans utilité. Quoqu'il en soit, on verra bientôt la Baltique sillonnée de vélocipèdes.

ENCORE LES VÉLOCIPÈDES.—Les vélocipèdes augmentent de jour en jour à la faveur du public; ils comptent un triomphe de plus, et c'est la ville de Bordeaux qui a la gloire d'en avoir [illegible] le théâtre.

La journée d'hier, dit la *Gironde*, a été assez belle. Le Parc Bordelais était envahi par une foule de plus de 3,000 personnes à pied, à cheval, en voiture, avides d'assister aux courses de vélocipèdes, dont le *grand attraction* était la course de vélocipèdes à trois roues par des femmes.

Elle a eu lieu après les quatre courses de gentlemen : c'était le bouquet. Cinq dames cavalier, vêtues deux en pagre des huguenots, une en mousquetaire fantaisiste, et une autre, celle qui a gagné la palme promise au vainqueur, en jupe rouge très gênante pour ce genre d'exercice, ont pris part à la lutte.

Le programme n'a pu être exécuté complètement, la piste et l'enceinte réservée ayant été envahies par le public, qui a brisé les clôtures.

UNE FOURBERIE A LA MODE.—Nous empruntons à la *Liberté parisienne*, journal ayant en vue [illegible] la description suivante et minutieuse d'une [illegible]

Robe de satin [illegible] glacé de blanc, tombant en longs plis droits au-dessous de paniers que soulignent une large ceinture nouée (comment [illegible] ? [illegible] que je trouve pres que [illegible]. Vêtement classique [illegible] à peine plissé et relevé en coquille avec revers de dentelle blanche. Chapeau de velours capucine glacé de blanc, et peut-être aussi [illegible] de perles [illegible] de dentelle assortie à celle de la robe, et orné d'une large aigrette blanche. Au cou, [illegible] plisée s'élance un cissus magnifique. Les chaussures de cette année sont relevées derrière comme un bonnet cachois, pour laisser passer les flots de longues boucles que les marchands de modes finissent par rendre acceptables au chapeau. Parure du matin en grenat cabochons entourés de perles.

A la nuit le cissus disparaît, et fournre négligée, les vestes d'astrakan non frisé, garnies de chevre du Thibet simulant une longue frange. Manchon pareil, d'où s'échappent de chaque côté des mises de petit noyeux.

Un Procès Curieux.

Le correspondant judiciaire de l'*Indépendance belge* parle d'un curieux procès civil qui doit se plaider prochainement à Paris. Il en résume les faits principaux :

L'habileté pour certaines femmes consiste, on le sait, à conquérir par le mariage un nom, une fortune, plus encore quelquefois, un titre. Demande en séparation habilement combiné, à joindre aux premiers avantages celui de la liberté : Alfred Arnaut fait Mme X..., dont le mari, peu de temps après le mariage, quitte sa femme et la nomme pour entrer dans une communauté religieuse.

Redevenue libre, Mme X.... mena une existence que n'était rien moins que cénobitique. Elle rencontra un jeune baron, riche, séduisant, et l'attacha par des liens tellement peu réguliers, puisque le premier mariage subsistait. L'irrégularité de cette union ne l'empêcha par d'être féconde. Le baron constata bientôt qu'il était pris en un temps trouvé. Il ne voulut pas abandonner ses enfants; il ne rapporta qu'il avait un majorat et voulut en recevoir les revenus. Mme X.... ne voulut pas se priver de ses enfants une éducation brillante; puis il partit pour l'étranger.

Mme X.... restait ainsi sans ressources, elle s'avisa de former une demande en réparation contre le baron, absolument comme si elle était sa femme; l'affaire s'instruisit par défaut, la séparation avait été prononcée et quand le baron eut connaissance de cette procédure, il était trop tard pour se pourvoir en cassation. Un même temps, Mme X.... se prévalant de l'arrêt de séparation, obtint un arrêté qui la mettait en possession d'une partie des revenus de majorat.

C'était une grave question de savoir si en principe on peut scinder les revenus d'un majorat de sa nature incessible et insaisissable. Le conseil d'Etat, saisi de la question, confirma l'attribution faite à Mme X....

Aujourd'hui le baron forme une demande en usurpation de nom et de qualité contre la dame X.... qui en a reçu plusieurs lettres closes adressées au nom